



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2010

COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2010

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 avril 2010 et les notes les accompagnant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2010 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 27 mai 2010 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a annoncé aujourd'hui un bénéfice net de 1 329 millions de dollars pour le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2010. À la période correspondante de l'exercice précédent, nous avons comptabilisé une perte nette de 50 millions de dollars reflétant en grande partie une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars. En excluant cette charge, le bénéfice net a progressé de 379 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison des résultats solides dans la plupart de nos secteurs d'exploitation, de la stabilisation continue de la qualité du crédit, de la gestion efficace des coûts et de l'amélioration générale de la conjoncture et des conditions du marché ⁽¹⁾. Le raffermissement du dollar canadien a eu une incidence importante sur nos résultats financiers par rapport à l'exercice précédent; il a entraîné une baisse des revenus de 534 millions de dollars, un recul du bénéfice net de 82 millions et une diminution du bénéfice par action de 0,06 \$, résultats qui touchent plus particulièrement nos secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

« Nos résultats reflètent le solide rendement de nos secteurs d'exploitation et témoignent de la solidité de longue date de notre organisation, a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. L'importance primordiale que nous accordons à la prestation de conseils financiers judicieux à nos clients à l'échelle mondiale nous permet de nous positionner de manière à assurer la croissance à long terme de notre marque. »

Deuxième trimestre de 2010 par rapport au deuxième trimestre de 2009

- Bénéfice net de 1 329 millions de dollars (en hausse par rapport à une perte nette de 50 millions)
- Bénéfice dilué par action de 0,88 \$ (en hausse par rapport à une perte par action de 0,07 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 15,8 % [en hausse par rapport à (1,4) %]
- Ratio du capital de première catégorie de 13,4 %

Deuxième trimestre de 2010 par rapport au deuxième trimestre de 2009, en excluant la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition⁽¹⁾

- Bénéfice net en hausse de 379 millions de dollars (par rapport à un bénéfice net de 950 millions)
- Bénéfice dilué par action en hausse de 0,25 \$ (par rapport à 0,63 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en hausse de 390 points de base (par rapport à 11,9 %)

Éléments ayant eu une incidence sur les résultats du deuxième trimestre de 2010

- Incidence comptable de la conversion en devises de certains titres disponibles à la vente du secteur Gestion de patrimoine, qui s'est traduite par une baisse du bénéfice net de 61 millions de dollars et par une diminution du bénéfice par action de 0,04 \$
- Comptabilisation d'une dotation à la provision générale dans le secteur Services de soutien généraux, qui a entraîné une baisse du bénéfice net de 18 millions de dollars et une diminution du bénéfice par action de 0,01 \$

Le bénéfice net des **Services bancaires canadiens** s'est élevé à 736 millions de dollars, soit une hausse de 155 millions, ou 27 %, par rapport à l'exercice précédent, qui reflète principalement la forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

« La forte croissance de 9 % de revenus par rapport à l'exercice précédent et l'attention que nous prêtons à la gestion des coûts se sont traduites par un solide levier d'exploitation de 4 % ce trimestre; nous poursuivons par ailleurs nos investissements aux fins de la croissance des activités. Les faibles taux d'intérêt continuent d'exercer des pressions sur les écarts de taux, mais le fait que nous nous classons au premier rang en ce qui concerne notre part de marché et la croissance continue des volumes nous ont permis de bien nous positionner en vue d'une remontée des taux d'intérêt », a déclaré M. Nixon.

⁽¹⁾ Ces mesures ne sont pas établies selon les PCGR, elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR, et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments devrait accroître la comparabilité de notre performance financière par rapport à l'exercice précédent. Pour de plus amples renseignements sur la charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 90 millions de dollars, soit un résultat en baisse de 36 millions, ou 29 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient principalement à l'incidence comptable défavorable de 68 millions (61 millions après impôts) de la conversion en devises de certains titres disponibles à la vente. En excluant cette incidence comptable, le bénéfice net s'est établi à 151 millions de dollars, en hausse de 25 millions, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent ⁽¹⁾. La hausse des revenus tirés des services tarifés et l'accroissement des volumes de transactions ont été neutralisés en partie par la compression des écarts, ainsi que par l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, qui a entraîné une baisse des bénéfices de 12 millions de dollars.

« Les activités des divisions Gestion de patrimoine – Canada et Gestion mondiale d'actifs se sont traduites par une forte croissance des bénéfices par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'accroissement des volumes. La solide poussée de la division Gestion de patrimoine – États-Unis et International a été tempérée par l'incidence de la conversion en devises des résultats et par la compression des écarts découlant du maintien de faibles taux d'intérêt. Nous mettons à profit nos capacités à l'échelle mondiale, et ce, dans tous nos secteurs d'activité, afin de mieux servir nos clients et de tirer parti des attrayantes tendances à long terme que présente l'industrie », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est établi à 107 millions de dollars, soit une baisse de 6 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, qui est en grande partie imputable aux résultats défavorables au chapitre des résultats techniques liés aux polices d'assurance vie et à la hausse des coûts liés aux sinistres.

« Nous renforçons nos relations avec la clientèle et étendons nos activités en offrant un vaste choix de produits et services qui répondent aux besoins de nos clients », a déclaré M. Nixon.

La perte nette des **Services bancaires internationaux** s'est établie à 27 millions de dollars ce trimestre, comparativement à la perte nette de 1 126 millions à l'exercice précédent, qui tenait compte d'une charge au titre de la dépréciation de l'écart d'acquisition de 1 milliard de dollars. L'amélioration des résultats par rapport à l'exercice précédent reflète également la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'attention que nous continuons de prêter à la gestion des coûts.

« Nous continuons de réaliser des progrès relativement à la restructuration de nos services de détail aux États-Unis; par ailleurs, nous avons noté des signes de reprise économique et une stabilisation connexe de la qualité du crédit », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est chiffré à 502 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 82 millions, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, qui tient au fait que le bénéfice à l'exercice précédent tenait compte de pertes liées au contexte du marché. La diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'amélioration des résultats liés à nos services de banque d'investissement comparativement à l'exercice précédent ont été neutralisées en partie par la réduction des revenus tirés des activités de négociation ce trimestre. Le raffermissement du dollar canadien s'est traduit par une baisse du bénéfice net de 76 millions de dollars.

« Notre modèle de gestion diversifié et l'étendue géographique de nos services ont permis au secteur Marchés des Capitaux d'afficher de nouveau des résultats solides ce trimestre. Nous continuons d'accroître nos services auprès des clients et de renforcer nos services de base, tout en optimisant notre bilan » a déclaré M. Nixon.

La perte nette des **Services de soutien généraux** s'est établie à 79 millions de dollars, résultat qui reflète principalement des ajustements liés aux impôts sur les bénéfices et la dotation à la provision générale pour pertes sur créances de 27 millions de dollars (18 millions après impôts).

Incidence de la conversion de devises

La conversion des bénéfices en dollars canadiens a eu une incidence importante sur nos résultats financiers consolidés par rapport à l'exercice précédent, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport aux autres devises. Cette conversion a entraîné une diminution des revenus de 534 millions de dollars et une baisse du bénéfice net de 82 millions. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques Rendement financier (page 4), Résultats des secteurs d'exploitation (pages 10 à 17) et Situation financière (pages 18 à 20) de notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2010.

Deuxième trimestre de 2010 par rapport au premier trimestre de 2010

Les revenus et les bénéfices comptabilisés au deuxième trimestre, principalement en ce qui concerne nos services de détail, ont été touchés par le fait que ce trimestre compte quelques jours de moins que le premier trimestre.

Le bénéfice net a reculé de 168 millions de dollars par rapport au montant de 1 497 millions comptabilisé au trimestre précédent. Dans le secteur Services bancaires canadiens, des facteurs saisonniers, y compris le fait que le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que le trimestre précédent, ont réduit la croissance des bénéfices. Notre marge nette d'intérêt a été touchée par les pressions continues découlant des faibles taux d'intérêt, ainsi que par la diminution des écarts liés aux taux préférentiels et aux acceptations bancaires. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine ont été touchés par l'incidence comptable défavorable de 107 millions de dollars (95 millions après impôts) de la conversion de titres disponibles à la vente, une incidence favorable ayant été constatée au dernier trimestre. Cette incidence a été neutralisée en partie par la hausse des revenus tirés des services tarifés comparativement au trimestre précédent. Dans le secteur Marchés des Capitaux, nous avons généré un solide rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 25,8 %, et ce, malgré les résultats à la baisse par rapport aux solides résultats constatés au premier trimestre, situation qui reflète principalement la réduction des écarts et la baisse des activités tenant au fait que la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe a entraîné des pressions sur les marchés financiers à l'échelle mondiale. Les résultats du trimestre précédent tenaient aussi compte de la reprise de la provision résiduelle au titre du litige lié à Enron Corp. de 53 millions de dollars (29 millions après impôts).

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 504 millions de dollars, en baisse de 470 millions, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, et il a augmenté de 11 millions, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent. Nous avons comptabilisé une dotation à la provision générale de 27 millions de dollars ce trimestre, qui a trait à nos portefeuilles de prêts commerciaux et de détail aux États-Unis. À l'exercice précédent, nous avons comptabilisé une dotation à la provision générale de 223 millions de dollars, et nous n'avons comptabilisé aucune provision à la dotation générale au trimestre précédent. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances a reculé de 274 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, et elle a diminué de 16 millions comparativement au dernier trimestre.

Dans le secteur Services bancaires canadiens, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est établie à 302 millions de dollars, soit un résultat en baisse de 16 millions, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent, qui tient principalement à la diminution de la dotation aux provisions liées à nos portefeuilles de prêts aux entreprises et de prêts aux particuliers non garantis, facteur neutralisé en partie par les taux de pertes plus élevés liés à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, qui tiennent à des facteurs saisonniers.

Dans le secteur Services bancaires internationaux, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est établie à 185 millions de dollars, soit une augmentation de 10 millions, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, laquelle est principalement imputable au nombre plus élevé de prêts douteux liés à un client commercial dans les Antilles, facteur neutralisé en partie par la diminution des provisions liées à notre portefeuille de prêts commerciaux aux États-Unis.

Dans le secteur Marchés des Capitaux, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances s'est établie à 21 millions de dollars, soit une diminution de 9 millions qui tient essentiellement à la réduction des provisions et aux reprises découlant des recouvrements comptabilisés ce trimestre.

La qualité du crédit s'est de façon générale améliorée par rapport à l'exercice et au trimestre précédents, résultat qui reflète la stabilisation de la qualité des actifs et l'amélioration de la conjoncture.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives du présent communiqué comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations de notre président et chef de la direction faites dans ce communiqué. L'information prospective contenue dans le présent communiqué est présentée afin d'aider nos détenteurs de titres et les analystes financiers à comprendre nos résultats d'exploitation et notre situation financière aux dates présentées et pour les périodes terminées à ces dates, et elle pourrait ne pas être appropriée à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre », « prédire », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs de risque pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Ces risques, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, opérationnel et les risques d'illiquidité et de financement, ainsi que d'autres risques qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités et dans notre rapport annuel 2009 aux actionnaires; la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux dotations, aux provisions et aux évaluations; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales fiscales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à terme des acquisitions stratégiques et des coentreprises et à les intégrer avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la rubrique Gestion du risque, du capital et des liquidités de notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2010, ainsi que dans notre rapport annuel 2009 aux actionnaires.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué trimestriel portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2010 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 27 mai 2010 à 8 h (HAE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le deuxième trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-695-7806 ou le 1-888-789-9572 et en entrant le code d'accès 4285250, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HAE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 27 mai, et ce, jusqu'au 26 août 2010, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html ou en composant le 416-695-5800 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 5006352.

Renseignements aux médias

Katherine Gay, vice-présidente et chef, Communications, katherine.gay@rbc.com, 416-974-6286 (à Toronto) ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto).

Gillian McArdle, chef, Relations avec les médias, gillian.mcardle@rbc.com, 416-974-5506 (à Toronto) ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto).

Renseignements aux investisseurs

Josie Merenda, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, josie.merenda@rbc.com, 416-955-7803

Bill Anderson, directeur principal, Relations avec les investisseurs, william.anderson@rbc.com, 416-955-7804

Amy Cairncross, directrice principale, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de la capitalisation boursière et de l'actif, elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et elle est l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 77 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 52 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les marques de commerce utilisées dans le présent communiqué comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales sous licence. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.